

Session du 16 ~~novembre~~ Janvier 1876.  
 Nomination... d'un Délégué et d'un suppléant  
 pour l'élection des Sénateurs -

Procès Verbal

Le mardi huit cent soixante sept, le 16 du mois de Janvier  
 à l'heure de midi le Conseil Municipal de la Commune de Comblanchien  
 s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de  
 Monsieur Derrix Jean-Jume Maire lequel fait partie du Conseil.

Étaient présents : M. M. Les Conseillers municipaux

1. Derrix Jean-Jume Maire.
2. Chevris Jean Adjoint
3. Forestas Charles.
4. Derrix Martial
5. Buncix Pierre
6. Lalau Jean
7. Deluchapt Jean
8. Bouyer Leonard
9. Janet de Lasfond
10. David Louis -
- 11.
- 12.

Absents M. M. Bivot Thomas, Mauge François

Le Conseil a élu pour Secrétaire M. Janet de Lasfond  
 M. le Président a donné lecture

- 1<sup>o</sup> De la loi Constitutionnelle du 24 février 1875 sur l'organisation du Sénat
- 2<sup>o</sup> De la loi organique du 2 août 1875 sur les élections des sénateurs.
- 3<sup>o</sup> De la loi du 30 décembre 1875 sur les élections des conseillers municipaux
- 4<sup>o</sup> Du décret du 31 janvier 1876 concernant les Conseils municipaux et fixant la durée du mandat.

## Election du Délégué.

M. Courde Derrière.

Il a ensuite invité le conseil à procéder sans débat, au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Délégué.

Chaque Conseiller municipal a appelé de son nom à voter son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement du vote a commencé à huit heures. Voici les résultats, et après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	10 -
Et D'écarter bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . .	"
Reste pour le nombre des suffrages exprimés . . . . .	10
Majorité absolue . . . . .	6
ont obtenu { M. Janes de Lasfonds sept voix . . . . .	7
{ M. Derrière Maire trois voix . . . . .	3
{ M. . . . .	Voix

M. Janes de Lasfonds ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Délégué.

Il a déclaré qu'il acceptait ce mandat.

